

CHARTRE & RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Document remis et signé lors de la première séance

Ce règlement garantit la qualité, la ponctualité et le respect mutuel au sein du studio. En prenant rendez-vous, chaque client(e) reconnaît avoir pris connaissance de ces règles et s'engage à les respecter.

I — RÉSERVATION & PRISE DE RENDEZ-VOUS

Art. 1 Canaux de réservation

- Les séances sont réservées par message (WhatsApp, SMS), par téléphone directement auprès du coach, ou via le site internet du studio.
- Toute réservation est confirmée uniquement lorsque le coach en accuse réception.
- Un créneau non confirmé par le coach n'est pas considéré comme réservé.

II — POLITIQUE D'ANNULATION

Art. 2 Délai d'annulation requis

- Toute annulation doit être communiquée au moins 24 heures avant la séance prévue.
- L'annulation doit être faite par message écrit (WhatsApp ou SMS) afin de laisser une trace.
- Les annulations verbales ou implicites ne sont pas acceptées.

Délai d'annulation	Conséquence	Exception
≥ 24h avant	Report possible ✓	—
< 24h avant	Séance décomptée	Urgence médicale

Art. 3 Annulation tardive (moins de 24h)

- En cas d'annulation dans les 24 heures précédant la séance, la séance est due et décomptée du pack ou facturée au tarif unitaire.
- Cette règle s'applique quel que soit le motif, sauf urgence médicale justifiée (voir Art. 4).

Art. 4 Urgences & cas de force majeure

- En cas d'urgence médicale avérée (hospitalisation, accident), un report peut être accordé à titre exceptionnel.
- Un justificatif pourra être demandé.
- Les imprévus professionnels, la fatigue ou les oublis ne constituent pas des cas de force majeure.

Art. 5 Absence sans prévenir (no-show)

- Tout rendez-vous non honoré et non annulé au moins 24h à l'avance est considéré comme une séance effectuée.
- La séance est intégralement décomptée du pack ou facturée, sans exception.

III — PONCTUALITÉ & RETARDS

Art. 6 Ponctualité du client

- Le/la client(e) est prié(e) d'arriver à l'heure prévue.
- En cas de retard, la séance peut être effectuée mais se terminera à l'heure prévue initialement, sans récupération du temps perdu.

Art. 7 Retard du coach

- En cas de retard imprévu du coach, les minutes perdues sont rattrapées lors de la même séance ou reportées.
- Le/la client(e) sera prévenu(e) dès que possible.

IV — PAIEMENT & PACKS DE SÉANCES

Art. 8 Modalités de paiement

- Le règlement s'effectue en espèces, par virement bancaire ou par tout autre moyen convenu avec le coach.
- Les séances à l'unité sont réglées avant ou à la fin de chaque séance.
- Les packs de séances sont réglés intégralement à l'achat, avant la première séance du pack.

Art. 9 Validité des packs

- Les packs de 5 séances sont valables pendant 1 mois à compter de la date d'achat.
- Les packs de 10 séances sont valables pendant 2 mois à compter de la date d'achat.
- Les séances non utilisées à l'expiration du pack ne sont ni reportées ni remboursées, sans exception.

Art. 10 Suspension de pack

- En cas d'indisponibilité prolongée (maladie, blessure, voyage, etc.), une suspension du pack peut être accordée sur demande écrite.
- La durée de validité restante est alors mise en pause et reprend à la date de retour du/de la client(e).
- La suspension est accordée à la discrétion du coach et doit être demandée avant le début de la période d'absence.

V — INDEXATION DES TARIFS

Art. 11 Principe d'indexation

- Les tarifs de MB. STUDIO sont soumis au mécanisme d'indexation automatique en vigueur au Luxembourg, conformément à l'article L.223-1 du Code du travail luxembourgeois.
- Ce mécanisme vise à adapter les prix à l'évolution du coût de la vie, mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation National (IPCN) calculé par le STATEC.

Art. 12 Déclenchement

- L'indexation des tarifs est appliquée automatiquement chaque fois qu'une nouvelle tranche d'indexation officielle est déclenchée par le gouvernement luxembourgeois.
- Le taux d'ajustement appliqué est identique à celui de l'indexation officielle (actuellement 2,5 % par tranche).
- Le/la client(e) est informé(e) de toute révision tarifaire au moins 30 jours avant son entrée en vigueur.

Art. 13 Packs en cours

- Les packs de séances déjà réglés et en cours de validité ne sont pas affectés par une révision tarifaire.
- Les nouveaux achats de packs effectués après la date d'entrée en vigueur de l'indexation seront facturés aux nouveaux tarifs.

VI — RÈGLES DE VIE AU STUDIO

Art. 14 Hygiène & tenue

- Le/la client(e) se présente avec une tenue de sport propre et des chaussures adaptées.
- Une hygiène corporelle irréprochable est requise par respect pour le coach et le matériel.
- Une serviette personnelle est obligatoire pour chaque séance.

Art. 15 Utilisation du matériel

- Le matériel du studio est utilisé sous la supervision du coach uniquement.
- Tout dommage causé par négligence pourra engager la responsabilité du/de la client(e).
- Tout incident ou anomalie sur le matériel doit être signalé immédiatement.

Art. 16 Téléphones & distractions

- Pendant la séance, les téléphones sont en mode silencieux ou éteints (sauf usage convenu).
- Les conversations téléphoniques pendant la séance ne sont pas tolérées.

Art. 17 Respect mutuel

- Le studio est un espace bienveillant. Tout comportement irrespectueux entraîne la fin immédiate de la séance.
- Le coach se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une séance si les conditions ne permettent pas un travail de qualité.

VII — SANTÉ & RESPONSABILITÉ

Art. 18 Déclaration de santé

- Le/la client(e) s'engage à informer le coach de tout problème de santé, blessure ou contre-indication médicale avant de commencer.
- En cas de changement d'état de santé en cours de collaboration, le coach doit en être informé sans délai.

Art. 19 Responsabilité

- Le/la client(e) pratique sous sa propre responsabilité et certifie être apte à pratiquer une activité physique.
- Le coach décline toute responsabilité en cas d'accident résultant d'informations médicales erronées ou dissimulées.
- Il est conseillé de consulter un médecin avant de débiter tout programme intensif.

ENGAGEMENT & SIGNATURE

En signant ce document, je, soussigné(e), reconnais avoir lu et accepté l'intégralité du présent règlement intérieur de MB. STUDIO et m'engage à le respecter.

Nom & Prénom du/de la client(e) :	Signature du/de la client(e) :
Date :	Signature du coach :

MB. STUDIO • Mondorf-les-Bains, Luxembourg • Version 2025